

Notre ville Commune

Le magazine
des habitants de Faches-Thumesnil

ville-fachesthumesnil.fr



N° 16 - Hiver 2024/25

Page 9

Dossier : La police municipale
veille sur votre quotidien

Page 14

Début des inscriptions
scolaires en février

Page 18

Moderniser le réseau
pour moins consommer

FACHES-THUMESNIL





«Notre ville commune» n°16 HIVER 2024/25

Directeur de la publication :
Patrick PROISY

Rédaction :
Service communication

Photos et illustrations :
Service communication

Conception et mise en page :
Service communication

Impression :
Imprimerie Monsoise

Tirage :
8 500 exemplaires

Distribution :
Les magazines sont distribués dans toutes les boîtes aux lettres par des animatrices et animateurs de la ville

ISSN 3073-6676



9 DOSSIER La Police municipale veille sur notre quotidien

Sommaire

4 : DANS LE RÉTRO

5 : ACTUS EN BREF

- Voeux à la population : réservez votre soirée du 10 janvier !
- Recensement 2025 : début de la campagne le 16 janvier
- De nouvelles fenêtres pour l'hôtel de ville
- Cyclone Chido, la ville fait un don pour l'aide d'urgence
- Une cérémonie pour réaffirmer la solidarité entre nos villes !
- Zones bleues pensez à renouveler votre carte de résident
- Offrez une seconde vie à vos sapins de Noël !

9-12 : DOSSIER :

- Une police municipale de proximité : une volonté !
- Création d'une brigade de nuit
- Les missions de notre police
- Des caméras piétons pour nos policiers
- Adhésion au réseau "Voisins vigilants et solidaires"
- Conserver un espace public agréable, l'affaire de toutes et tous !

14-15 : JEUNESSE ET ÉDUCATION

- Rentrée 2025 : début des inscriptions dans les écoles
- Une nouvelle aire de jeux pour l'école maternelle La Bruyère
- Rencontres "impromptus" avec l'opéra de Lille
- Vacances de février : ALSH et Centre sportif

16-17 : CITOYENNETÉ

- Budget participatif : place au vote des habitants !
- Vos projets soumis au vote
- Les égalités plurielles célèbrent les Libertés Pluri'Elles !
- Le mot de l'élu

18-19 : URGENCE ÉCOLOGIQUE

- Éclairage public : moderniser le réseau pour moins consommer
- La ville et GRDF engagés dans la transition énergétique
- Anatole France/La Bruyère : championnes de France des économies d'énergie !
- Le mot de l'élu

20- 21 : CULTURE

- L'art au service de l'insertion professionnelle
- Un nouveau nom pour les écoles de danse et d'arts plastiques
- Au programme des Arcades

22 : EN CE TEMPS-LÀ

- Il était une fois... le Centre musical les Arcades

24 : À PROXIMITÉ

- Yvette, heureuse gagnante de la voiture de la tombola
- Yemma Mia marie les saveurs d'ici et d'ailleurs

25 : TRIBUNES D'EXPRESSION LIBRE

26-27 : AGENDA & ÉTAT-CIVIL



14 JEUNESSE ET ÉDUCATION Inscriptions scolaires



16 CITOYENNETÉ Budget participatif #2



22 EN CE TEMPS-LÀ... Le Centre musical les Arcades



18 URGENCE ÉCOLOGIQUE Nouvel éclairage public

Le mot du maire

**Mesdames et messieurs,
chères Faches-Thumesniloises et chers Faches-Thumesnilois,**

Je tiens à vous adresser, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale **un message de gratitude et de fierté**. Ensemble, nous avons traversé une année 2024 dense, marquée par des défis, mais aussi par **des avancées significatives pour notre ville**.

Notre priorité reste la même : **faire de Faches-Thumesnil une ville où il fait bon vivre, où la solidarité prime, et où chaque habitant peut s'épanouir**. Les projets que nous avons menés cette année, malgré les contraintes budgétaires nationales qui pèsent de plus en plus lourdement sur les communes, en sont la preuve concrète.

Nous avons poursuivi notre engagement en faveur de la rénovation et de l'embellissement de notre ville. **Grâce à une gestion rigoureuse et des choix assumés**, plusieurs quartiers ont vu leurs espaces publics modernisés, avec un souci constant de durabilité et d'accessibilité. Les réalisations sont nombreuses. J'ai aussi le plaisir de vous annoncer que la ville participe de nouveau au concours des villes et villages fleuris et que pour sa première année, notre commune a été distinguée au rang d'excellence du niveau départemental, niveau le plus élevé ! Une rareté !

L'éducation reste au cœur de nos préoccupations. En 2024, nous avons renforcé notre soutien aux écoles en investissant dans la rénovation des bâtiments et en accompagnant les enseignants pour offrir à nos enfants de meilleures conditions d'apprentissage. D'ailleurs, notre ville participait au concours « Cube.s Ecoles » sur les économies d'énergies et nous avons obtenu le premier prix. De plus, notre cantine est la première des Hauts-de-France en part de bio avec 61%. C'est important pour la santé de nos enfants.

Je ne peux terminer cette tribune sans évoquer les défis financiers auxquels nous faisons face. Alors que les décisions nationales continuent de fragiliser les collectivités, **nous avons su maintenir un cap responsable et ambitieux, sans jamais renoncer à nos projets structurants**. Ce n'est qu'ensemble, avec une gestion rigoureuse et votre soutien, que nous pourrons relever les défis à venir.

Alors que se présente cette nouvelle année, **restons unis, audacieux et ambitieux pour notre ville**. Faches-Thumesnil se trouve entre de bonnes mains, et c'est grâce à vous, ses habitants, que nous continuerons à avancer.

Avec toute mon amitié et ma détermination, **Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2025.**

Patrick PROISY,
Votre Maire



Dans le rétro♡



1



2

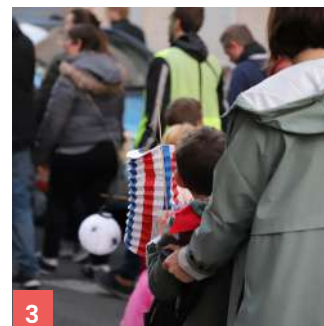


6

1. Les Foulées des Périseaux ont une nouvelle fois connu un franc succès 2. La première quinzaine commerciale s'est clôturée par une foire où plus de 150 lots ont été remportés 3. Ambiance musicale et festive pour le défilé des Allumoirs 4. Remise des dictionnaires aux CM2 par monsieur le Maire 5. La troisième édition du Forum "Je participe" 6. Cause municipale 2024, une semaine autour de la santé mentale était organisée en ville 7. La cérémonie du 11 novembre s'est tenue avec le Conseil municipal des jeunes et écoles de la ville 8. Les Fêtes de Noël se sont déroulées salle Jacques Brel.



5



3



4



7



8



Vœux à la population : réservez votre soirée du 10 janvier !

Monsieur le Maire et le Conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2025 et vous invitent à la traditionnelle cérémonie des vœux à la population.

Moment d'échange placé sous le signe de la proximité et de la convivialité, la soirée permet de dresser le bilan des actions réalisées, et d'exposer les projets en cours ou qui seront mis en oeuvre. C'est également un rendez-vous au cours duquel la Municipalité met

à l'honneur des personnalités ou associations de la commune pour leurs actions.

À l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié est offert par la municipalité, permettant de clore les discours officiels sur un moment d'échange convivial.

Cérémonie des Vœux à la population
Vendredi 10 janvier 2025 - 19h
Salle Jacques Brel, rue Hoche

Recensement 2025 : début de la campagne le 16 janvier

Le recensement de la population aura lieu cette année entre le 16 janvier et le 22 février 2025. **Les personnes concernées recevront un courrier afin de les accompagner dans cette démarche.** Les agents recenseurs, identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du Maire, déposeront au domicile des personnes recensées les documents du recensement. Ils pourront vous aider à remplir les questionnaires. **Le recensement de la population est anonyme et gratuit mais il est surtout obligatoire.** Vos réponses sont essentielles pour la définition des futures politiques publiques de votre ville. Toutes les réponses sont confidentielles et sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Le recensement en ligne est aussi possible !

Le recensement en ligne est plus rapide et pratique. Vous avez la possibilité de vous faire recenser en ligne sur le-recensement-et-moi.fr en cliquant sur « ici je réponds au questionnaire ». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.

Le recensement, c'est utile !

C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et les grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés dans votre ville et votre quartier. Le recensement permet de connaître la population exacte d'une commune.



Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement notamment. **De ces chiffres découle la participation de l'État au budget de notre ville : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.**

Vos agents recenseurs



Sandrine COLIN



Christophe LEBRUN



Doriane NAERT

Plus de renseignements au 06 81 95 50 83
recensement-population@ville-fachesthumesnil.fr
Recensement en ligne sur le-recensement-et-moi.fr



De nouvelles fenêtres pour l'hôtel de ville

L'entretien du patrimoine municipal se révèle très coûteux, surtout s'il n'a pas fait l'objet d'investissements réguliers (Cf hors-série automne 2021 "état des lieux des bâtiments publics"). **Depuis 2020, la Municipalité s'attache à le rénover progressivement.**

Les fenêtres de l'hôtel de ville étaient à un niveau de vétusté avancé. Certaines demeuraient en simple vitrage avec des encadrements qui ne fermaient plus laissant passer l'air. Les travaux permettent également de supprimer celles en aluminium dont les joints contenaient de l'amiante. Si nous ajoutons ces problèmes à ceux constatés sur la toiture, le bâtiment se révèle être un passoire thermique et énergétique. Depuis la fin septembre et pour une durée prévisionnelle de 3 mois, de nouvelles fenêtres en double vitrage sont installées au sein de l'hôtel de ville répondant aux dernières normes.

La ville a investi 200 000€ dans ces travaux qui doivent permettre d'améliorer le confort des agents et des usagers tout comme la performance énergétique du bâtiment avec une baisse de la déperdition thermique.

Cyclone Chido à Mayotte, la ville fait un don pour l'aide d'urgence

A la suite du passage du cyclone Chido le 14 décembre dernier à Mayotte, le plus dévastateur enregistré sur l'archipel depuis 90 ans, Mayotte vit une tragédie exceptionnelle. Les conséquences humaines, sanitaires, et matérielles ne sont pas encore entièrement connues mais les premiers constats sur place indiquent qu'elles sont catastrophiques et durables.

Sensible aux drames humains que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle et historique, a engendré, la commune de Faches-Thumesnil tient à témoigner de sa solidarité et de son soutien à la population de Mayotte.

L'Association des Maires de France a appelé les villes à apporter au plus vite un soutien financier aux opérations d'urgence déployées ou en préparation. La Protection civile, l'un des partenaires de l'AMF au sein de « Solidarité AMF/Mayotte », est présente dans la région et met en place un dispositif de soutien dont l'objectif immédiat est de répondre à ces premières urgences.

Réuni en conseil municipal le 19 décembre dernier, la Municipalité a fait voter un don de 10 000€ à la Fédération nationale de la protection civile afin de soutenir les victimes du cyclone.



À NOTER ...

Département le plus pauvre de France avec près de 80% des habitants vivant sous le seuil de pauvreté, le cyclone aggrave la situation. Les sinistrés mahorais ont plus que jamais besoin de votre aide pour palier, dans un premier temps, à cette situation d'urgence et rebâtir l'île dans un second temps.

Il est possible de réaliser un don en ligne sur don.protection-civile.org/urgence-cyclone-chido

Une cérémonie pour réaffirmer le partage et solidarité entre nos villes !

Le 11 octobre, une cérémonie de renouvellement des vœux de jumelage était organisée à l'hôtel de ville pour célébrer le quarante-cinquième (Cattolica) et trente-cinquième anniversaire (Stolberg).

Merci aux délégations de Cattolica et de Stolberg pour leur présence et leur enthousiasme à l'idée de poursuivre l'amitié entre nos villes.

Merci également aux collégiens des classes d'allemand et d'italien du collège Mermoz pour leur participation



à cette cérémonie en remettant à Patrick Haas, maire de Stolberg, et Franca Foronchi, maire de Cattolica, des clefs USB comportant des messages à destination des jeunes Allemands et Italiens.



De nouveaux projets d'échanges ont été abordés comme la participation des villes jumelées au prochain tournoi international de football qui sera organisé par le Football Club lors des vacances de Pâques 2025.



Zones bleues rue Carnot et Ferrer : pensez à renouveler votre carte de résident

Depuis plusieurs années, il est défini une "zone de stationnement à durée limitée et à titre gratuit" rues Ferrer et Carnot. La municipalité a décidé d'appliquer scrupuleusement ces zones bleues afin de **permettre aux riverains de stationner et de favoriser un meilleur accès aux commerces de proximité.**

Cette réglementation est applicable du lundi au vendredi de 9h à 19h et du samedi de 9h à 13h, sauf les jours fériés. Tout véhicule en stationnement sera tenu d'apposer un disque de contrôle pour une durée limitée à 1h30. **Des contrôles de la Police municipale sont régulièrement mis en place.**

**Commissariat mixte de Police, 17 place Victor Hugo
Tél : 03 20 62 61 47**

Horaires d'accueil du public : du lundi au vendredi de 8h à 16h30 (jusqu'à 16h le mercredi)

Offrez une seconde vie à vos sapins de Noël !

Du 3 au 17 janvier 2025, **venez déposer votre sapin de Noël naturel** dans l'un des 4 points de collecte que la ville met à votre disposition à cet effet.

Attention, ne sont acceptés que les sapins naturels sans boule, neige ou autres supports synthétiques.

Les points de collecte :

- Place Victor Hugo ;
- Parc des Colombiers, rue Salengro ;
- Intersection de la rue du Havre et de l'avenue de Bordeaux ;
- Église Sainte-Marguerite, rue Vaillant.



Recensement de la population 2025

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



**Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.**



LA POLICE MUNICIPALE VEILLE SUR VOTRE QUOTIDIEN

La protection des biens et des personnes fait partie des priorités de la municipalité. Pour assurer cette mission, les Faches-Thumesnilois peuvent compter sur la présence des agents de la Police municipale.

Depuis 2020, de nouveaux dispositifs ont été déployés en ville pour lutter contre les incivilités et l'insécurité en lien avec la hausse progressive des effectifs de police. Ce dossier décrypte ces différentes évolutions.



Notre police en 2025

1 CHEF DE POSTE



7 POLICIERS
MUNICIPAUX



8 ASVP

DONT 4 POUR LA BRIGADE
ENVIRONNEMENT

(Agents de surveillance
de la voie publique)



1 AGENT
ADMINISTRATIF

17 AGENTS



Commissariat mixte de Police
17 place Victor Hugo



• **Accueil du public**
du lundi au vendredi
de 8h à 16h30 (16h le mercredi)
• **Patrouille**
du lundi au vendredi de 8h à 17h15
(jusqu'à 1h du matin de manière
aléatoire)



03 20 62 61 47



Une police municipale de proximité : une volonté !

Notre police municipale évolue pour mieux répondre à vos attentes en matière de tranquillité publique. La ville a, en effet, renforcé les effectifs et les moyens mis à sa disposition pour assurer ses missions.

Dans les rues de la ville, à l'écoute des habitants, **la Police municipale est une police de proximité.** Elle fait respecter les arrêtés du maire, le code de la route ou encore le code de l'environnement. Elle participe à la lutte contre les incivilités et l'insécurité, cherche à identifier les auteurs de dépôts sauvages, assure le dispositif Tranquillité vacances. **Au service de toutes et tous, la police municipale mène des actions de prévention** comme le dispositif "Savoir Rouler à vélo" mis en oeuvre depuis 2023 dans les écoles de la ville pour favoriser l'apprentissage du code de la route.

Préventive par définition, la Police municipale est fréquemment sur la voie publique, à pied, à vélo ou en véhicule. Présente dans l'ensemble des quartiers, elle base son action sur la visibilité et sur la proximité. Écouter, renseigner, prévenir les actes de délictueux et faire respecter les différentes réglementations : telles sont pour résumer leurs missions.

Les policiers municipaux et agents de surveillance de la voie publique (ASVP) sont présents sur l'ensemble des événements organisés par la municipalité : du Bal populaire du 13 juillet aux "Féeries de Noël" en passant par les deux marchés aux Puces annuels.

Contrairement à la Police nationale, elle n'assure pas de missions de maintien de l'ordre. Si elle est compétente pour l'enregistrement des mains courantes, elle ne l'est pas pour les dépôts de plainte qui relèvent de la Police nationale.



Création d'une brigade de nuit

À l'initiative de monsieur le Maire et de la municipalité, la brigade de nuit intercommunale est lancée depuis janvier 2025.

La création de cette nouvelle brigade répond à un besoin résultant d'un constat effectué depuis quelques années : le manque de présence de la police nationale la nuit. Il n'existe qu'une seule patrouille pour 9 communes. Pour répondre à ce désengagement de l'État, les élus ont, donc, décidé d'agir pour proposer cette brigade de nuit.

Validée par notre commune et celle de Ronchin, cette création permet à nos deux polices municipales de proposer des patrouilles de nuit jusqu'à 1h du matin sur le territoire des deux villes.

Composée de trois agents, la brigade effectuera ses patrouilles de 18h à 1h du matin à un rythme aléatoire qui s'affinera en fonction des besoins recensés auprès des populations.

Les missions de notre police*



LA SALUBRITÉ PUBLIQUE

La Brigade environnement joue un rôle essentiel dans l'amélioration du cadre de vie. Elle surveille, relève et fait cesser les infractions liées à l'environnement et au respect de la salubrité publique (dépôts sauvages, déjections canines, fils d'eau, pollution, tags...).



DES CONTRÔLES RADARS RÉGULIERS

La vitesse est limitée à 30 km/h en ville en dehors de l'avenue du G. Leclerc et de la route d'Arras.



RESPECT DES RÈGLES DE STATIONNEMENT

Une voiture mal-stationnée peut gêner la circulation des piétons, cyclistes ou autres automobilistes voire les mettre en danger. Des campagnes de prévention et de verbalisation sont régulièrement menées en ville.



SÉCURISATION DES ABORDS DES ÉCOLES

Les entrées et sorties des écoles sont sécurisées par des ASVP ou policiers municipaux.



LA LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

L'opération tranquillité vacances permet aux Faches-Thumesnilois de signaler leur absence. La Police municipale programme alors des rondes en intervenant en cas de besoin.



Des caméras piéton pour nos policiers

Depuis septembre 2024, les Policiers municipaux sont équipés de caméras piéton. Ce sont au total **4 appareils** qui aident les agents lors de leurs opérations de contrôle.

Les agents pourront les déclencher en intervention après avoir informé le public qu'il est filmé. Les images seront conservées durant 1 mois.

Des réflexions sont en cours sur le redéploiement et remplacement des caméras fixes en ville actuellement inefficaces et obsolètes.

* liste non exhaustive



Adhésion au réseau "Voisins Vigilants et Solidaires"

La Ville a choisi d'adhérer au dispositif "Voisins vigilants et solidaires". Une décision validée le 7 octobre dernier en Conseil municipal.

Faches-Thumesnil est devenu membre du réseau « Voisins vigilants et solidaires », une plateforme communautaire qui permet aux habitants d'un même quartier de lutter ensemble contre les incivilités. Selon les chiffres du ministère de l'Intérieur, dans les villes ayant adhéré au réseau, le nombre de cambriolages a baissé de 20 à 40%, grâce aux liens privilégiés créés entre la Ville, les forces de Police et le réseau de voisins.

Un réseau d'entraide

Une fois inscrit, **votre rôle principal consiste à veiller et alerter**. Il s'agit d'une vigilance passive, les voisins ne se substituant pas à la Police (municipale ou nationale). Vous constatez un fait inhabituel (tentative de cambriolage, démarchage abusif) ? Appelez le 17 puis envoyez une alerte sur la plateforme numérique.

Elle sera transmise par SMS ou par mail aux autres voisins mais aussi aux services de police. Au-delà de la sécurité, vous pouvez également proposer vos services (petites annonces, covoiturage...) ou encore créer des liens avec les membres de votre communauté.

Comment s'inscrire ?

L'inscription est simple et gratuite. Rendez-vous sur le site voisinsvigilants.org ou sur l'application dédiée et renseignez votre adresse postale, votre mail ainsi que votre numéro de téléphone si vous souhaitez recevoir des alertes. Vous n'avez pas accès à Internet ? Demandez à une personne de votre entourage de vous inscrire pour pouvoir envoyer des alertes ou en recevoir sur votre téléphone portable. Le dispositif prévoit également une inscription particulière pour les seniors dont les enfants ou les proches veulent recevoir les alertes.

Rendez-vous sur voisinsvigilants.org

Conserver un espace public agréable, l'affaire de toutes et tous !

Garantir le bien-être de tous suppose le respect de quelques règles quotidiennes. **S'y soustraire, c'est s'exposer à des sanctions...** Voici un récapitulatif pour garantir à chacun la meilleure qualité de vie possible !

STATIONNEMENT DANGEREUX OU GÊNANT



Une voiture mal-stationnée peut gêner la circulation des piétons, cyclistes ou autres automobilistes voire les mettre en danger. **Amende de 35€** (double file) **ou 135€** (Trottoirs, passages piétons, pistes et bandes cyclables ou zone PMR) et **retrait de 3 points** sur le permis de conduire en cas de stationnement dangereux.

DÉJECTIONS CANINES OU JET DE MÉGOT



Tout propriétaire de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines. Pour faciliter ce ramassage, la ville met à disposition des sachets, corbeilles et parcs dédiés. Des sachets sont également distribués à l'accueil de l'hôtel de ville.

Par ailleurs, il est strictement interdit de jeter des mégots sur la voie publique. Il est donc nécessaire de jeter son mégot dans un endroit adapté (cendrier). **À savoir : un mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.**

TAPAGE NOCTURNE ET DIURNE



Concerne tout bruit perçu d'une habitation à l'autre ou en provenance de la voie publique qui par sa durée, sa répétition ou son intensité, porte atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme.

DÉPÔTS SAUVAGES



Déposer, abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique ou privée est puni d'une amende. Si vous constatez des dépôts, vous pouvez contacter la **Police municipale au 03 20 62 61 47** ou en signalant ce dernier sur l'application mobile.

POUBELLES SUR NOS TROTTOIRS



Dans certains quartiers, il est de coutume de laisser sa poubelle devant son domicile. Attention à l'occupation abusive de l'espace public par des poubelles laissées en dehors des jours de collecte. Il est impératif de retirer les containers le jour-même au plus tard à 22h.

Les informations sur les jours de collecte et les contenants sont disponibles sur lillemetropole.fr

TRAVAUX D'HABITATION OU DE JARDINAGE



Les travaux réalisés à l'aide d'outils à forte intensité sonore sont soumis à des règles de bonne pratique (Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h).

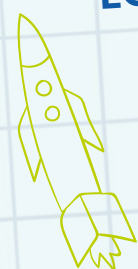
Ré-inscriptions Scolaires

ÉCOLE • CANTINE • ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Du 5 février au 16 mai

Dossier disponible sur
ville-fachesthumesnil.fr
ou à la Maison d'activités
pour la jeunesse

Préparons
la rentrée
de demain



Informations au 03 20 97 13 47 et sur ville-fachesthumesnil.fr

Maison d'Activités pour la Jeunesse, 170 rue Henri Dillies
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
(Fermeture les lundis et jeudis après-midi)



Rentrée 2025 : début des inscriptions dans les écoles

Les inscriptions ou ré-inscriptions scolaires seront ouvertes le 5 février prochain avec l'ouverture des dépôts de dossiers. Une permanence exceptionnelle est également organisée le samedi 26 avril de 9h à 12h30 au sein de la Maison d'activités pour la jeunesse (170 rue Henri Dillies).

Le dossier familial unique (DFU) permet d'inscrire vos enfants à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires du matin et du soir ainsi qu'aux accueils de loisirs (mercredi et vacances scolaires).

Les pré-inscriptions scolaires ne concernent que la première inscription à l'école si votre enfant fait sa première rentrée sur Faches-Thumesnil. Vous contacterez le ou la directrice de l'établissement qui réalisera l'inscription définitive avec votre dossier complet.

Chaque année, l'inscription à la cantine, accueils périscolaires matin et/ou du soir ou accueils de loisirs du mercredi doit être renouvelée. Le dossier administratif sera disponible en téléchargement sur le site de la ville. Il est également possible de retirer le document sous format papier à l'accueil de la Maison d'Activités pour la Jeunesse. Il vous permet d'effectuer en une fois l'inscription de votre enfant à la cantine ou activités périscolaires.

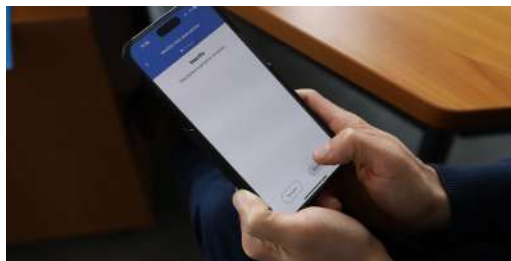
Le dépôt des dossiers devra se faire avant le vendredi 16 mai 2025.

Les étapes de votre inscription en ligne :

1. **Si vous avez un compte, identifiez-vous.** Si non, demandez la création d'identifiants à la régie enfance au 03 20 62 61 61.
2. **Remplissez votre dossier administratif 2025-2026.** Une confirmation vous sera envoyée par mail s'il est complet.
3. **Réalisez vos inscriptions.** Une confirmation vous sera envoyée par mail.
4. **Une question « voulez-vous réserver ? » s'affiche,** Cliquez sur «oui».
5. **Réservez vos dates et/ou créneaux dans le calendrier.** Une confirmation vous sera envoyée par mail. Cette étape est indispensable et souvent oubliée.

Pour plus d'informations
Maison d'Activités pour la Jeunesse
170 rue Henri Dillies
djae@ville-fachesthumesnil.fr - 03 20 97 13 47

Réalisez vos démarches depuis l'application mobile



Depuis septembre 2024, l'application mobile vous permet d'avoir un lien direct avec la ville. **L'ensemble des démarches présentes sur l'espace citoyens peuvent se réaliser sur votre téléphone.** Vous pouvez y accéder à partir des identifiants de votre espace citoyens.

Cet espace propose un bouquet de services en ligne destiné à faciliter vos démarches. En créant votre Espace perso, vous avez la possibilité de gérer vos données administratives, accéder à des démarches en ligne pour les membres de votre foyer, suivre l'avancement de vos demandes, payer vos factures.



Le théâtre pour éveiller les débats avec les collégiens de Jean Zay

Le jeudi 5 décembre, la ville, adhérente au réseau international « Villes pour la vie, villes contre la peine de mort », a accueilli les élèves des classes de 3^{ème} du collège Jean Zay pour une journée de restitution intitulée « L'abolition universelle de la peine de mort par la voix des collégiens » ... une initiative portée par deux professeurs de Français du collège : Mme Lemire et Mme Secq.

"La peine, de mort est le signe spécial et éternel de la barbarie. Partout où la peine de mort est prodiguée, la barbarie domine ; partout où la peine de mort est rare la civilisation règne."

Victor Hugo, 15 septembre 1848

Durant plus d'un mois, les collégiens ont préparé une série de représentations théâtrales avec l'aide d'un comédien autour de textes fondateurs d'illustres aïeux tels que Victor Hugo, Jean Jaurès ou encore Robert Badinter.



Des représentations qui ont été suivies par un échange avec les élus présents autour de thématiques telles que : « comment s'engager ? C'est quoi être citoyen ? ».

À NOTER ...

En 2021, la commune a co-financé la production du documentaire "Vraies Gueules d'Assassins" qui retrace le combat abolitionniste à l'occasion du 40^{ème} anniversaire de l'abolition. La Ville a adhéré en 2023 au réseau "Villes pour la vie, villes contre la peine de mort" qui milite pour une abolition universelle.



Une nouvelle aire de jeux pour l'école maternelle La Bruyère

Une nouvelle aire de jeux éducative en bois de robinier a été aménagée durant les vacances d'octobre dans la cour de l'école maternelle La Bruyère.

L'aménagement d'une aire de jeux contribue à créer un cadre favorable à l'épanouissement et au bien-être des enfants en milieu scolaire. Conçue pour stimuler l'éveil et la motricité dès la petite enfance, cette aire de jeux est un support pédagogique idéal pour les enfants. L'aire de jeu est également un formidable vecteur d'interaction et de communication facilitant le tissage de liens sociaux et l'intégration dans une cour de récréation.

Conformément aux normes, chaque création d'aire de jeux en milieu scolaire se réalise sur une surface amortissante sécurisée qui permet aux enfants d'en profiter depuis la rentrée scolaire de novembre.

Vacances de février : ALSH et Centre sportif

Du 10 au 21 février, les **accueils de loisirs et le centre sportif accueilleront vos enfants de 2 à 17 ans.**

Pour vous inscrire, deux solutions :

- inscription en ligne depuis votre espace famille : www.espace-citoyens.net/ville-fachesthumesnil
- ou en téléchargeant la fiche d'inscription disponible sur le site de la ville ville-fachesthumesnil.fr.

Plus d'informations :

Accueils de Loisirs

**Maison d'activités pour la jeunesse, 170 rue Henri Dillies
djae@ville-fachesthumesnil.fr - 03 20 97 13 47**

Centre Sportif

**Centre sportif Kléber, 298 rue Kléber
sports@ville-fachesthumesnil.fr - 03 20 32 42 65**



BUDGET participatif



Budget participatif #2 : Place aux votes des habitants

Plus de 53 projets avaient été recensés lors de la phase de dépôt. Après étude de faisabilité et réunion du Comité consultatif citoyen, 11 projets sont soumis aux votes des habitants. Rendez-vous sur jeparticipe.ville-fachesthumesnil.fr du 10 janvier au 10 mars.

La seconde édition du Budget participatif faches-thumesnilois entrera dans sa phase de votation. Tout l'été, les Faches-Thumesnilois étaient invités à proposer librement et spontanément les projets permettant d'améliorer le cadre de vie et le quotidien de chacun.

Chaque projet devait correspondre aux différents critères exposés dans le règlement afin d'être éligible : être à but non lucratif, être localisé sur la ville, être à visée collective, correspondre aux compétences de la commune et que le projet ne dépasse pas les 10 000€.

Plus de 53 dossiers et projets avaient été déposés durant l'été : un succès !

Après une étude approfondie de la faisabilité et recevabilité de ces idées, ce sont 11 projets qui sont soumis au vote du 10 janvier au 10 mars 2025.

Chaque votant peut choisir jusqu'à 3 projets. Le vote peut se faire soit sur la plateforme citoyenne numérique, jeparticipe.ville-fachesthumesnil.fr rubrique « budget participatif » ou **en déposant un bulletin nominatif dans une urne** installée au sein de l'espace SolACiité situé au

286 rue Kléber. L'ensemble des projets soumis aux votes sera affiché et des bulletins seront mis à disposition.

Les projets plébiscités, sous réserve de ne pas dépasser 10 000€ par projet (40 000€ alloués au total) **seront annoncés au mois de mai 2025.**

POUR VOTER ...

À partir du 10 janvier 2025

En ligne :

- 1 - Rendez-vous sur jeparticipe.ville-fachesthumesnil.fr
- 2 - Cliquez sur l'onglet dédié "Budget participatif"
- 3 - Exprimez 3 votes maximum pour vos projets favoris.

En présentiel

- 1 - Rendez-vous aux horaires d'ouverture de l'espace SolACiité
- 2 - Remplissez le bulletin et exprimez 3 votes au maximum pour vos projets favoris.
- 3- Déposez votre bulletin dans l'urne dédiée.

Calendrier du Budget participatif

10 juin > 10 sept. 2024

Dépôt des dossiers
sur la plateforme
citoyenne

Oct. > déc. 2024

Analyse et étude de
faisabilité des idées

Janv. > Mars. 2025

Vote populaire
sur les projets retenus

Printemps 2025

Annnonce des
projets lauréats

Vos projets soumis aux votes !

11 projets sont soumis aux votes des habitants du 10 janvier au 10 mars sur jeparticipe.ville-fachesthumesnil.fr.

1. Sécurisation de l'accès piéton - Crèche Les Marmots
2. Installation d'une table de tennis de table - Parc de l'Arbrisseau
3. Promotion de défis écologiques entre voisins - "Ma petite Planète"
4. Création d'une "objetotheque" pour une ville plus solidaire et responsable
5. Installation de boîtes à dons
6. Rénovation et création de terrains de pétanque
7. Sensibilisation à la propreté des rues
8. Installation d'un espace de détente - 5 Bonniers
9. Création de parcours santé
10. Création d'espaces de pique-nique avec barbecue
11. Création d'aménagements - Parc TUDOR



Vote jusqu'au 10 mars 2025
sur jeparticipe.ville-fachesthumesnil.fr



Les égalités plurielles célèbrent les Libertés pluri'Elles !

Lancée en mars 2021 par la Municipalité, la dynamique "Égalités plurielles", déclinée tout au long du mandat, revient chaque année autour de la journée internationale de lutte pour les droits de la femme.

Ces opérations visent à valoriser les valeurs de lutte contre toutes les formes de discriminations et l'attachement municipal à la défense des droits humains, de l'égalité femmes/hommes. La culture, la citoyenneté, l'égalité sociale ou professionnelle et la précarité sanitaire jalonnent les différentes manifestations proposées.

L'édition 2025 aura pour fil conducteur la mise en valeur de femmes autour des luttes pour leur(s) liberté(s) (libre disposition de son corps, égalité de condition ou liberté d'expression) ainsi qu'un hommage aux combats des femmes, mères dans les conflits actuels.

LE PROGRAMME :

Vendredi 7 mars, 19h, médiathèque Marguerite Yourcenar
Vernissage de l'exposition « nos nageoires épineuses » d'Agnès Dumas et inauguration de l'édition 2025
Exposition visible du 4 au 26 avril

Samedi 8 mars - Journée Libertés Pluri'Elles
au Centre musical les Arcades

En famille : 15h -18h30 (espace lecture "être libre", atelier d'expression par le centre social des 5 Bonniers, lecture jeune public, banquet soupe et pain kurde)

19h : Concert de MERAL POLAT TRIO (voir page 23)

Samedi 22 mars, 15h, médiathèque Marguerite Yourcenar
rencontre "les Suffragettes de l'Art"
avec Anaïs Demir, journaliste, critique d'art et animée par Françoise Objois, journaliste.



Le mot de Laurence Lejeune, Adjointe au Maire à la Démocratie et à la Participation citoyenne



Nous avons souhaité mettre à l'honneur la liberté, les libertés d'expression, du corps des femmes en France et dans le monde. L'actualité nous montre que les femmes doivent encore se battre, au quotidien, pour leurs libertés d'expression, sexuelles, conjugales, culturelles, sociales et économiques. En appui aux temps forts du programme, nous proposerons aux habitantes et habitants de toute génération de la ville de donner leur avis dans des espaces d'expression libre dans les lieux publics ... Exprimez vous !



Éclairage public : moderniser le réseau pour moins consommer

La déclaration de la ville en urgence écologique a été le point de départ de politiques volontaristes reposant sur l'action conjointe des élus, services et habitants qui ont pour but d'accompagner la transition écologique de la commune. La ville a souhaité procéder à une rénovation de ses installations d'éclairage public.

En chiffres

1,1 million d'€ HT

investi pour
le chantier de rénovation

1973 points

lumineux sur la commune

90%

d'économie d'énergie visée
après le remplacement du matériel
existant soit 200 000€/an

**de 1^h à 6^h
du matin**

À partir du 1^{er} janvier 2025,
l'extinction de l'éclairage adopte
de nouveaux horaires

Le chantier de rénovation du réseau d'éclairage public est un programme ambitieux visant en l'amélioration des installations autour de 4 objectifs tels que l'optimisation technique du parc, la réduction des consommations, la réduction des nuisances lumineuses pour les habitations et la biodiversité ou encore la diminution des coûts d'exploitation.

Le **prédiagnostic établi par le CEREMA avait révélé un parc de luminaires vétuste. 2 points lumineux sur 3 ont été installés avant 2009** souvent dotés de lampes à forte puissance **provoquant des coûts importants d'exploitation**. Le marché public prévoyant cette rénovation a débuté au 1^{er} janvier 2024. Le chantier s'élève à **1,39 million d'€ TTC en partie subventionné par la Métropole européenne de Lille** à hauteur de 20,34% soit 235 000 €.

La modernisation des installations techniques d'éclairage public permet, conformément aux objectifs définis par la municipalité :

- De reconstruire en LEDS plus de 1300 luminaires, de rénover 11 armoires électriques et plus de 10 000 m linéaires de réseaux ;
- De rallumer les étoiles en réduisant la pollution lumineuse et ainsi préserver la biodiversité grâce à une application des recommandations de l'Association Nationale de Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne) via son label "Villes et Villages étoilés" (couleur de lumières adaptée, puissance modérée et ajustée en fonction du moment de la nuit) ;
- Optimiser les coûts de fonctionnement par la baisse des consommations énergétiques grâce à l'adaptation de la puissance des luminaires ou encore la réduction des opérations de maintenance corrective grâce à une gestion informatisée ;
- Des ambiances lumineuses adaptées aux besoins des habitants avec des points lumineux reprogrammables dans les secteurs à événements festifs ou culturels ponctuels (détecteurs de présence sur parking et ruelles piétonnes, sécurisation de 38 passages piétons aux abords des écoles).

Une réunion publique de présentation du nouveau marché est organisée le samedi 18 janvier 2025, à partir de 10h, en salle d'honneur de l'Hôtel de ville en présence des élus et du prestataire.

La ville et GRDF engagés dans la transition énergétique

À l'occasion du congrès des maires du Nord organisé à Douai le 26 septembre dernier, monsieur le Maire accompagné de Christopher Liénard, adjoint au Maire, a signé une convention avec GRDF Hauts-de-France qui doit permettre une meilleure connaissance et maîtrise de nos consommations énergétiques.

Pour la municipalité, l'objectif est de pouvoir bénéficier de l'accompagnement, de l'expertise et des conseils du gestionnaire du réseau de distribution de gaz, dans le but d'optimiser ses installations de chauffage.

Cette démarche vise à contribuer à atteindre les objectifs climatiques repris par la déclaration d'urgence écologique de la Ville de 2020 : la réduction de 45% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2010, ainsi que les objectifs de réduction des consommations énergétiques portés par le décret tertiaire. Grâce à ce partenariat, la ville et GRDF ont donc



décidé de coopérer pour progresser ensemble sur la performance énergétique, et ceci à travers différentes actions. GRDF s'engage tout d'abord à accompagner sur les choix de solutions pouvant associer le gaz aux énergies renouvelables et répondant aux besoins des sites, mais aussi à partager son expertise dans le domaine des usages de gaz innovants.

La municipalité bénéficiera d'informations concernant la production et le développement du biométhane et du biogaz, et d'un accompagnement spécifique dans le verdissement de son empreinte environnementale.



En décembre 2023, la Ville a décidé d'intégrer 8 de ses écoles (Pascal/Kléber, Anatole France/La Bruyère, Daudet/Louise de Bettignies, George Sand/Mozart). dans le dispositif Cube.école comprenant une série d'actions de sensibilisation aux économies d'énergie à destination des écoliers et des équipes pédagogiques.

Si la municipalité a souhaité intégrer ce dispositif, c'est que la consommation d'énergie dans nos écoles représente un tiers de la consommation d'énergie annuelle de la ville. Sensibiliser les enfants à leur rôle dans le programme global d'économies d'énergie est donc un levier pertinent pour réduire la consommation communale. Faches-Thumesnil est par ailleurs la seule commune des Hauts-de-France, avec Liévin, à proposer ce type de sensibilisation à ses écoliers.

Anatole France/La Bruyère : championnes de France des économies d'énergie !

Le Groupe scolaire Anatole France - La Bruyère s'est particulièrement distingué en remportant le "Cube d'or", premier prix national d'économies d'énergie en parvenant à réduire de 29,1 % sa consommation et de 33,8 % de ses émissions de gaz à effet de serre sur une année. Il se classe premier sur les 99 écoles inscrites au titre de l'année scolaire 2023-2024.

Au-delà des réglages techniques sur les consignes de chauffe, la réussite de la démarche a reposé sur l'engagement conjoint de la municipalité, des élèves, des enseignants et du personnel scolaire. Grâce à des animations pédagogiques, l'école a intégré les élèves au cœur du projet de sobriété énergétique.

• • • • • **29,1%** • • • • •
• d'économies d'énergie réalisées •
• lors de l'année scolaire 2023/24 par •
• le groupe scolaire Anatole France/La Bruyère •
• • • • •



Le mot de Christopher Liénard, Adjoint au Maire aux Urgences écologiques et à l'Aménagement du territoire

Déjà distingués dans le challenge Cube école avec le Trophée Collectivité Ambadrice, nous sommes très fiers d'en avoir remporté un second, cette fois-ci, pour nos résultats concrets exceptionnels avec le groupe scolaire A.France/La Bruyère. Avoir atteint la meilleure performance d'économie d'énergie au niveau national, nous encourage à poursuivre nos efforts pour atteindre nos objectifs de réduction de nos consommations énergétiques et de notre empreinte carbone pour l'ensemble de notre patrimoine municipal. Quand on avance ensemble dans la bonne direction, et qu'on est déterminés, on est assez forts pour faire face à tous les défis !



Médiathèque : l'art au service de l'insertion professionnelle

"L'art d'accéder à l'emploi" est un dispositif proposé pour la première fois en ville par les équipes France Travail Hauts-de-France en partenariat avec la médiathèque Marguerite Yourcenar. Les ateliers ont réuni 15 demandeurs d'emploi entre 23 et 60 ans de septembre à octobre.

L'Art peut être considéré comme un véritable levier en faveur d'un retour vers l'emploi. Que ce soit par une approche esthétique, technique ou émotionnelle, les œuvres artistiques permettent à chacun d'exprimer son ressenti et de mettre en avant des qualités personnelles recherchées tant par les employeurs lors des recrutement ou lors du parcours professionnel. France travail Hauts-de-France a lancé «L'Art d'Accéder à l'Emploi» en 2021.

L'objectif du dispositif est double :

- Réaliser des actions innovantes d'accompagnement et de recrutement au sein d'un lieu culturel en permettant aux demandeurs d'emploi et aux entreprises de se rencontrer ;
- Remobiliser par l'art les demandeurs d'emploi les plus vulnérables, en particulier les demandeurs d'emploi de longue durée, les bénéficiaires du RSA, les jeunes, les publics habitant en Quartier Prioritaire de la Ville, les demandeurs d'emploi en situation de handicap afin d'accélérer leur retour à l'emploi.

Après celle de Lille sud, c'est la médiathèque de notre ville qui a accueilli cette nouvelle édition dans ses locaux. Durant les différents ateliers, le groupe de demandeurs d'emploi a, à l'appui des équipes de la médiathèque, des conseillers France travail et d'Impulsions métropole sud, ont suivi un parcours de remobilisation leur permettant de développer et valoriser leur potentiel ainsi que de travailler sur leur confiance en soi et l'expression orale.

Tous les participants ont choisi un ouvrage faisant écho à un vécu, à un sujet qui les touche ou les anime. Ces derniers pouvaient être issus d'un livre, d'un film ou extrait d'un CD. 13 entreprises de la métropole lilloise étaient présentes lors de la restitution du 17 octobre. Celles-ci ont pu échanger avec eux et identifier les futurs profils qui pourraient rejoindre leur rang.

Au total, ce sont **10 ateliers, organisés sur 6 semaines**, avec différents intervenants de France Travail, d'Impulsions ou de comédiens de la compagnie bvzk, qui ont permis de réfléchir à une nouvelle méthode afin de rassembler demandeurs d'emploi et recruteurs.

Un nouveau nom pour les écoles de danse et d'arts plastiques



Le 21 septembre, était inauguré l'espace Frida Kahlo par monsieur le Maire et le conseil municipal. Situé rue de Stolberg, cet espace regroupe les écoles municipales de danse et d'arts plastiques. Cette inauguration a permis à chacun de visiter l'exposition des ateliers municipaux d'arts plastiques composées d'œuvres réalisées par les élèves et d'assister à des interventions des élèves de l'école municipale de danse.



Qui était Frida Kahlo ?

Ikône de l'art mexicain, Frida Kahlo fait de sa souffrance le moteur de sa création. Sa vie a été frappée par le sceau du malheur, entre un terrible accident la laissant meurtrie et son mariage houleux avec l'artiste Diego Rivera. Son style est celui d'une femme libre et engagée inspirée par les traditions populaires de son pays : le Mexique. L'autoportrait est un de ses sujets de prédilection, faisant de son œuvre l'expression d'une infinie résilience.

Au programme du centre musical Les Arcades

De janvier à mars 2025



SARAH LENKA / MAXIME MOUQUET (1^{ère} PARTIE)

VENDREDI 7 FÉVRIER À 20H

Maxime MOUQUET (1^{ère} Partie)

Après un premier EP « Through My Eyes » sorti sous le nom de Coole Max, Maxime Mouquet continue d'écrire des chansons simples et intenses questionnant notre humanité, nos faiblesses et notre quête de l'auto-destruction.

Sarah LENKA

De son timbre éraillé, de son grain de voix troublant et de sa sensibilité, Sarah Lenka poursuit son parcours dédié à la Femme, au service de cet héritage musical méconnu. Un répertoire féminin, qui nous raconte la condition humaine, l'amour, la désobéissance, le courage. Un répertoire intemporel qui continue de nous parler. À travers ses albums, elle met en lumière des femmes qui témoignent à travers la transmission, leur chant, leur histoire. Chanter est une certaine victoire sur la maltraitance et le silence. Voilà ce qui la guide depuis le début.

16/13/8€

JOURNÉE LIBERTÉS PLURIELLES + CONCERT DE MERAL POLAT TRIO

SAMEDI 8 MARS

Le centre musical, Attacafa et le Centre social des 5 Bonniers s'associent dans le cadre de la démarche « Égalités plurielles »

EN FAMILLE 10H-18H30

- 10h : atelier cuisine kurde au Centre social des 5 Bonniers gratuit sur inscription

Au Centre musical les Arcades, dès 15h :

- Espace lecture « être libre » avec une sélection thématique de la médiathèque.
- Atelier d'expression : le mur des libertés par le Centre social des 5 Bonniers
- 16h et 17h30 : Lectures jeune public
- 18h30 : Banquet soupe et pain kurde

MERAL POLAT TRIO - 19h

Meral Polat Trio nous emmène à la croisée de la musique folk anatolienne contemporaine, des sonorités kurdes et les racines du blues. Puisant dans l'héritage poétique du père de Meral, Ali İhsan Polat, le trio se lance dans une quête et interprète l'amour, la vitalité et la mélancolie.

Gratuit



MARION RAMPAL / PHOEBE (1^{ère} PARTIE)

VENDREDI 14 FÉVRIER À 20H

Phoebe (1^{ère} Partie)

Souligné de textes ancrés dans le réel, les membres du groupe lillois s'animent en symbiose à travers des vibrations jazz, soul et pop, pour une atmosphère aussi dense qu'éthérée.

Marion RAMPAL

Marion Rampal a toujours été une empêcheuse de chanter en rond. Trop follement éprise de la musique pour la ranger dans des boîtes étanches, elle n'en a jamais fait qu'à sa tête, qu'elle garde aussi près des étoiles que du cœur. Artiste remarquée du Jazz français (Victoire du Jazz 2022), elle trace sa route de songwriter à travers un écriture singulière. Concocté avec son complice Matthis Pascaud, guitares et réalisation, son nouvel opus Oizel, qui fait la part belle à ses influences folk et pop, dessine le folklore d'une artiste aussi inclassable qu'attachante.

16/13/8€

FLÈCHE LOVE / AÂMA (1^{ère} PARTIE)

SAMEDI 29 MARS À 20H

Aâma (1^{ère} Partie)

Le quintet explore les frontières du jazz et fait cohabiter les mélodies orientales et les sonorités d'Afrique Centrale. À base d'envolées instrumentales et vocales et d'une pointe de rock progressif, Aâma fabrique son propre terrain de jeu, plaçant le partage, l'engagement émotionnel et l'improvisation au centre de sa démarche créative.

Flèche LOVE

Accompagnée d'un guitariste-clarinettiste et d'un violoncelliste, l'artiste nous invite à naviguer avec elle entre les morceaux de son premier album Naga et du nouvel opus Guérison, sans oublier quelques incursions vers des reprises et titres inédits. Un voyage personnel et sensible, où se mêlent chant et danse, pour faire vibrer les cœurs et les âmes.

16/13/8€



En ce temps-là ... ➔



Il était une fois... le Centre musical les Arcades

Spécialisé dans le jazz et les musiques du monde, le centre musical les Arcades a fêté en 2023 son trente-cinquième anniversaire. Plongez dans l'histoire de cette salle, à l'origine paroissiale, devenue une salle de spectacles et de productions culturelles renommées au niveau régional, national ... Et même au-delà !

Cela est sûrement difficile à imaginer mais avant de devenir une scène ouverte réputée dans les musiques du monde et le jazz, le bâtiment était une salle paroissiale située en face de l'église Sainte-Marguerite. L'abbé Lepoutre, prêtre de la paroisse en assurait la programmation entre séance de cinéma et représentations théâtrales grâce à la création de la compagnie "Les compagnons de Sainte-Marguerite" dont l'abbé était lui-même le metteur en scène.

Au début des années 1980, l'équipe municipale dirigée par Jean-Claude Gosselin, décide de racheter ce local. La volonté était d'y héberger l'APPEAL (Association de promotion de l'expression artistique locale) qui donnait, avec les musiciens membres, des cours de musique au niveau de la place Victor Hugo.

Lors des premières années, l'équipe développe des programmes autour de l'histoire de la musique. Puis, des projets auprès de publics spécifiques comme des détenus ou de patients d'hôpitaux psychiatriques sont développés autour de la musicothérapie.

Le jazz en fil conducteur

À la fin des années 1980, la réflexion se poursuit sur la nature, l'identité et le projet culturel à donner aux Arcades. Dans la foulée des années Jacques Lang, propice pour le développement et la démocratisation de la culture, le bâtiment municipal bénéficie d'un plan d'investissement État-Région pour lui donner une nouvelle dimension.

En 1988, les Arcades deviennent le premier lieu dédié aux musiques du monde et du jazz de la métropole lilloise ouvert à la création, à la résidence et à la production de spectacles. En 1989, Éric Dupont, musicien pionnier

du projet, est nommé directeur des Arcades, poste qu'il a quitté au début de l'année 2024 après 35 années.

Petit à petit, le centre musical se fait un nom sur la scène régionale et au-delà grâce à son orchestre jazz et sa programmation. La scène faches-thumesniloise commence à se faire repérer par les tourneurs. Le nouveau millénaire confirme cette dynamique. De grands noms de la scène internationale viennent se produire. Ibrahim Maalouf, en 2011, a particulièrement marqué les esprits et le public.

Une scène ouverte aux amateurs et artistes en résidence

Créé en 2006, sous l'impulsion du centre musical Les arcades, le dispositif "Tour de Chauffe" constitue un véritable label dans le domaine du repérage et de l'accompagnement des groupes de musique originaires des Hauts-de-France. Consacré aux musiciens amateurs, l'événement a permis à plus de 200 musiciens de se produire et monter sur scène en acquérant les clés et outils menant à la professionnalisation.

La scène s'est également associée aux projets culturels de Lille 2004 puis Lille 3000 dont les Fanfaronnades nées de la crise sanitaire ont été le point d'orgue en ville lors l'édition de 2022.



LES ARCADES

Centre Musical de Faches-Thumesnil

JANVIER > JUILLET 2025

Photographie © Giulia Margot



BIRDY MELODY

SARAH LENKA + MAXIME MOUQUET

JOURNÉE LIBERTÉS PLURIELLES – MERAL POLAT TRIO

MARION RAMPAL + PHOEBE – FLÈCHE LOVE + AÂMA

ZONARDES – ÉCOUTE À MON OREILLE

LES FANFARONNADES #5



Tél : 03 20 62 96 96 – Mail : arcades@ville-fachesthumesnil.fr

Haute
Fidélité

LE PÔLE DES MUSIQUES
ACTUELLES EN RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE

JAZZ
CIRCLE

LILLE MÉTROPOLE
LES FABRIQUES
CULTURELLES

Région
Hauts-de-France

Nord
Le Département

MEL

MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

FACHES-THUMESNIL



À proximité

Yvette, heureuse gagnante de la voiture de la tombola

Le nom d'Yvette a été tiré au sort lors de la quinzaine commerciale le 20 octobre dernier, salle Jacques Brel. Si elle n'était pas présente lors du tirage, c'est monsieur le Maire en personne qui a sorti son téléphone pour lui annoncer la nouvelle dès le lundi matin.

C'est grâce à ses petits rituels qu'Yvette a pu participer au concours. Une annulation de dernière minute a permis d'avancer son rendez-vous pour sa traditionnelle permanente dans son salon fétiche de la rue Carnot : Coiff'Brigitte ... véritable coup du destin !

" C'est la première fois qu'un maire vient chez moi ! "

Ayant cru au départ à un canular, Yvette et son mari Georges n'y croient toujours pas et confient même « *en rêver depuis plusieurs nuits* ». S'ils ne pourront pas en profiter n'ayant pas le permis, ils réfléchissent toujours à son utilisation ne pouvant contenter toute la famille de 6 enfants, 20 petits enfants et 12 arrière petits-enfants.



Ouvert depuis mars 2024 après plus de 8 mois de travaux, Yemma'Mia propose un mélange de cuisine traditionnelle française et algérienne et vous permet d'embarquer pour un voyage culinaire au travers de plats traditionnels, conviviaux et 100% faits maison.

Situé au 139 Route d'Arras dans les anciens locaux du restaurant le Relais, Aïcha et ses équipes vous accueillent dans leur nouvel écrin : Yemma'Mia.

Le nom du restaurant vient de "Yema" qui veut dire maman en arabe. Un nom choisi dans le but de rendre hommage aux mamans qui cuisinent dans une volonté de partage, de transmission et de souvenir.

À l'accueil, vous trouverez Aïcha Lahouiou, toujours souriante, elle est intarissable pour vous parler de cuisine. Cette ancienne assistante de direction a choisi de faire une reconversion professionnelle qui allie sa passion et l'envie de relever de nouveau défi.



Une histoire d'amour depuis 63 ans

Originaire du Pas-de-Calais, Yvette et Georges se sont rencontrés à la Linière de Faches située route d'Arras. À l'époque chef d'équipe, Georges nous confie avoir eu le coup de foudre pour Yvette, toute jeune ouvrière... une véritable histoire d'amour entamée il y a 63 ans.

L'ensemble des numéros gagnants sont consultables sur ville-fachesthumesnil.fr

Yemma'Mia marie les saveurs d'ici et d'ailleurs

Aïcha a conservé l'équipe du Relais composé d'un cuisinier et du serveur qui n'est autre que le fils de l'ancien propriétaire connu et reconnu au sein du quartier.

Le Yemma'mia se veut moderne avec un décor actuel et un menu modifié chaque semaine composé de plats à base de produits frais. Vous trouverez aussi bien une ballotine forestière, un boeuf bourguignon qu'un tajine ou encore un couscous.

Chaque semaine, les menus sont mis à jour et sont consultables sur les réseaux du restaurant (Facebook, Instagram, Snapchat).

Ce restaurant est l'endroit idéal pour un séminaire, un mariage, un baptême. Aïcha nous rappelle qu'il est possible de le privatiser pour vos différents événements.

Yemma'Mia, 139 route d'Arras

**Ouverture le mardi au vendredi de 11h30 à 14h30 et en soirée du mardi au samedi de 18h30 à 22h30
03 20 52 01 56**

LE SAVEZ-VOUS ...

Vous êtes nouveau commerçant sur la ville et souhaitez présenter votre commerce dans le journal municipal, **envoyez-nous un mail à communication@ville-fachesthumesnil.fr.**



Tribunes d'expression libre

Du concret, pas du blabla

Le rôle de l' élu municipal est de proposer, de construire et d'anticiper l'avenir de sa ville. Avec la majorité municipale de Faches-Thumesnil, **vous avez de vrais élus engagés et mobilisés pour faire avancer notre ville.**

Vous pouvez constater ces changements et ces améliorations dans votre quotidien : voiries refaites (Violettes/Capucines etc.), bâtiments réhabilités (Jean Zay), création de nouveaux espaces (City Stade Kléber), économie d'énergies (plan LED, nouvel éclairage public en LED) et tellement d'autres.

Depuis quatre années, nous avons œuvré pour améliorer sans cesse notre ville en dépit du piètre état de son patrimoine et de ses finances.

Malheureusement, dès le début du mandat, notre opposition n'avait qu'une seule ambition : prendre sa revanche en 2026. Vexés d'avoir perdu les élections, ils n'ont jamais travaillé comme des élus responsables, n'ont jamais proposé de délibérations ni d'amendements, bref n'ont pas mérité votre confiance. Aujourd'hui ils reviennent en prononçant des mots creux, en promettant des généralités sans jamais dire précisément ce qu'ils voudraient faire.

Pourtant, nous leurs avons systématiquement proposé de participer, nous les avons associé aux différents groupes, nous leurs avons donné davantage de droits dans le règlement intérieur du conseil municipal. Cependant, ils sont restés dans une posture purement politicienne sans volonté de faire avancer notre ville, jaloux de ne jamais avoir mis en place ce que nous développons comme projets depuis 2020.

Au contraire, les élu.e.s du groupe majoritaire sont au travail et font rayonner notre ville :

- Nouveaux habitants qui nous disent choisir notre ville volontairement ;
- Niveau excellence départementale pour le concours des villes et villages fleuris ;
- Premier prix de réduction de consommation d'énergie en France avec l'école Anatole France ;
- Première ville en part de bio dans les cantines dans les hauts-de-France dans le classement Aprobio ;
- Animations très populaires comme les Fêtes de Noël qui combinent de joie les participants ;
- 92% d'économies d'énergies avec l'installation de lampadaires en LED.

Ceci ne sont que quelques exemples concrets ... non pas depuis 2020 mais depuis septembre 2024 et la parution du précédent journal.

Il y a encore quelques mois avant l'élection de 2026, certains devaient s'en souvenir et travailler pour notre ville, pas pour leur ambition personnelle. Ce travail sincère, c'est que le groupe majoritaire fait quotidiennement.

**Le groupe majoritaire
Faches-Thumesnil en commun**

La politique ou la gestion

Vous êtes nombreux à vous émouvoir de l'avenir de votre ville et de ses réalisations, subventionnées par vos impôts, de ces 4 dernières années. Vous alertez sur un quotidien que vous jugez, que nous jugeons aussi, dégradé. Dans ce contexte, vous souhaitez que Faches-Thumesnil ne soit plus le bastion de l'extrême gauche. Car parlons clairement, c'est bien de cela dont il s'agit !

Très régulièrement, vous nous partagez vos exaspérations quant à la gestion de la ville. Nous vous invitons dès aujourd'hui à travailler sur une alternative à la France Insoumise et à celles et ceux qui en portent les idées et les convictions. Le mandat de Mr Proisy était basé sur la communication, nous aurions préféré qu'il soit concentré sur une gestion responsable. Durant 4 ans, il a déployé toute son énergie à dénigrer le bilan de Mr Lebas avec des arguments souvent déformés ou interprétés.

Il ne vous aura pas échappé qu'il est déjà en campagne. Son bilan de mi-mandat, les tracts déposés dans les boîtes à lettres sans oublier le chèque cadeaux de Noël à l'attention de nos aînés sur lequel il pose... Les supports utilisés ressemblent plus à un tract politique qu'à un cadeau offert par la Ville.

Il est grand temps de se rassembler, de prendre date pour 2026 et de se demander si Faches-Thumesnil veut garder à sa tête un homme politique clivant devenu expert en communication.

Depuis plusieurs mois, Brice Lauret a rejoint notre groupe, il apporte un souffle d'espoir pour les prochaines élections. Avec lui nous préparons un programme solide, pensé pour et avec vous. Nos projets sont ambitieux mais réalistes, innovants mais responsables.

Nous voulons une ville où chacun trouve sa place, où chaque quartier est valorisé, où l'avenir se construit avec sérieux et optimisme. Nous voulons faire plus que simplement gérer, nous voulons transformer, améliorer, et bâtir un avenir durable pour votre ville.

Mais tout cela ne pourra se faire sans vous. **Votre énergie, vos idées, votre engagement sont essentiels.**

Rejoignez-nous dès maintenant pour bâtir ensemble une ville à la hauteur de vos attentes. Connectez-vous sur **bricelauret.fr** ou par mail **fachesthumesnil@bricelauret.fr** et devenez acteur du changement !

Dans un contexte local et national perturbé, nous avons besoin d'apaisement, rassemblons-nous autour de valeurs républicaines et démocratiques. Nous vous souhaitons une paisible fin d'année 2024 et anticipons le vœu de vous compter à nos côtés dès 2025.

**Le groupe minoritaire
Faches-Thumesnil en éveil**

Agenda



CÉRÉMONIE DES VOEUX À LA POPULATION
Vendredi 10 janvier 2025, salle Jacques Brel



LES ÉGALITÉS PLURIELLES
se dérouleront en mars 2025

JANVIER/MARS 2025

ANIMATIONS / CULTURE

ATELIER

"AIDONS LES OISEAUX EN HIVER"

À partir de 3 ans

Samedi 11 janvier de 10h à 12h

Médiathèque Marguerite Yourcenar,
199 rue Carnot

Gratuit sur réservation au 03 20 96 12 44

LECTURES EN PYJAMA

Pour les 3-8 ans

Vendredi 24 janvier, à 20h

Médiathèque Marguerite Yourcenar,
199 rue Carnot

Gratuit sur réservation au 03 20 96 12 44

LES PETITS ARTISTES

Atelier de découverte pluridisciplinaire
pour les enfants de 18 mois à 3 ans

Samedis 25 janvier, 1^{er} et 29 mars, à 10h

Médiathèque Marguerite Yourcenar,
199 rue Carnot

Réservations : 03 20 62 96 96

ou arcades@ville-fachesthumesnil.fr

INITIATION À LA DENTELLE

À partir de 6 ans

Samedi 25 janvier, de 14h30 à 17h30

Médiathèque Marguerite Yourcenar,
199 rue Carnot

Gratuit sur réservation au 03 20 96 12 44

CINÉS SURPRISE SENIOR

Mardis 28 janvier et 25 mars, à 14h30

Médiathèque Marguerite Yourcenar,
199 rue Carnot

Gratuit sur réservation au 03 20 96 12 44

CIRCO-BD BIRDY MELODY

Spectacle jeune public

Mercredi 29 janvier, 15h30

Centre musical Les Arcades, 16 rue Kléber

Réservations : 03 20 62 96 96

ou arcades@ville-fachesthumesnil.fr

SARAH LENKA + MAXIME MOUQUET

Vendredi 7 février, 20h

Centre musical Les Arcades, 16 rue Kléber

Réservations : 03 20 62 96 96

ou arcades@ville-fachesthumesnil.fr

SOIRÉE "ANNÉES 80'S" DU COMITÉ D'ANIMATION

Samedi 8 février, à 18h30

Salle Jacques Brel, rue Hoche

Informations et réservations sur :

comite-animation-ft@laposte.net

RENCONTRE POLAR DE JIMMY #5

Enregistrement du podcast en public

Vendredi 28 février, à 19h

Médiathèque Marguerite Yourcenar,
199 rue Carnot

Gratuit sur réservation au 03 20 96 12 44

LES MARGOULLATS

Contes musicaux traditionnels

africains, à partir de 6 ans

Samedi 1^{er} mars, à 15h

Médiathèque Marguerite Yourcenar,
199 rue Carnot

Gratuit sur réservation au 03 20 96 12 44

EXPOSITION "NOS NAGEOIRES ÉPINEUSES" D'AGNÈS DUMAS

Vernissage le vendredi 7 mars, à 19h

Du 4 mars au 26 avril

Médiathèque Marguerite Yourcenar,
199 rue Carnot

MERAL POLAT TRIO

Samedi 8 mars, 19h

Centre musical Les Arcades, 16 rue Kléber

Réservations : 03 20 62 96 96

ou arcades@ville-fachesthumesnil.fr

LOTO DU COMITÉ D'ANIMATION

Dimanche 9 mars, à 14h

Salle Jacques Brel, rue Hoche

Informations et réservations sur :

comite-animation-ft@laposte.net

MARION RAMPAL + PHOEBE

Vendredi 14 mars, 20h

Centre musical Les Arcades, 16 rue Kléber

Réservations : 03 20 62 96 96

ou arcades@ville-fachesthumesnil.fr

"UN VERS DEHORS"

Par la compagnie Rêvages

Vendredi 21 mars, à 19h

Médiathèque Marguerite Yourcenar,
199 rue Carnot

Gratuit sur réservation au 03 20 96 12 44

LES SUFFRAGETTES DE L'ART

Avec Anaïd Demir

Samedi 22 mars, à 15h

Médiathèque Marguerite Yourcenar,
199 rue Carnot

Entrée libre et gratuite

ATELIER D'ÉCRITURE CRÉATIF ET POÉTIQUE

Avec Agnès Dumas et Angèle Lewis

Samedi 29 mars, à 16h

Médiathèque Marguerite Yourcenar,
199 rue Carnot

Gratuit sur réservation au 03 20 96 12 44

SCÈNE OUVERTE POÉSIE

Avec Agnès Dumas, Méllie et Ash

Samedi 29 mars, à 17h

Médiathèque Marguerite Yourcenar,
199 rue Carnot

Entrée libre et gratuite

FLÈCHE LOVE + AÂMA

Samedi 29 mars, 20h

Centre musical Les Arcades, 16 rue Kléber

Réservations : 03 20 62 96 96

ou arcades@ville-fachesthumesnil.fr

ÉCHANGES

CÉRÉMONIE DES VOEUX À LA POPULATION

Vendredi 10 janvier, à partir de 19h

Salle Jacques Brel, rue Hoche

VOEUX AUX COMMERÇANTS ET AU MONDE ÉCONOMIQUE

Samedi 12 janvier, à partir de 13h30

Hôtel de ville, 50 rue Jean Jaurès

PERMANENCES SMH MUTUELLE COMMUNALE

Jeudi 16 janvier 9h/12h et 13h30/16h30

Les jeudis 6 et 20 février et 6 et 20 mars

de 9h à 12h.

Espace SolACité, 286 rue Kléber

ATELIER PARENTALITÉ : "ÊTRE PARENTS, PAS TOUJOURS FACILE. PRENONS LE TEMPS D'ÉCHANGER ENSEMBLE"

Samedi 18 janvier à 9h15

Pas à pas et lalala, 17 rue de Stolberg

Gratuit sur réservation au 03 20 96 33 64

VOEUX D'AURÉLIEN LE COQ, DÉPUTÉ DE LA 1^{ÈRE} CIRCONSCRIPTION DU NORD

Vendredi 17 janvier, 18h30
Salle d'honneur de l'Hôtel de ville,
50 rue Jean Jaurès

RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION DU NOUVEAU MARCHÉ PUBLIC D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Samedi 18 janvier, à partir de 10h
Salle d'honneur de l'Hôtel de ville,
50 rue Jean Jaurès

RÉUNION PUBLIQUE AUTOUR DU QUARTIER DES CASTORS

Mercredi 5 février, 18h30
Salle Baron, rue Édouard Vaillant

RÉUNION D'INFORMATION SUR LES MODES DE GARDE

Samedi 1^{er} février, 9h30-11h30
Crèche Pas à pas et lalala,
17 rue de Stolberg

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 6 février, 19h
Hôtel de ville, 50 rue Jean Jaurès

CINÉ-DÉBAT SUR LA CONFIANCE EN SOI

Samedi 22 mars à 9h
Médiathèque Marguerite Yourcenar
199 rue Carnot
Gratuit sur réservation au 03 20 96 33 64

SPORT

CIRCUIT VÉTÉRAN D'ESCRIME

Samedi 18 et dimanche 19 janvier
Complexe sportif Jean Zay,
7 Rue de la Linière

URGENCES ÉCOLOGIQUES

CRÉONS ENSEMBLE LE FUTUR CIRCUIT D'INTERPRÉTATION "LA NATURE PARLE À QUI SAIT L'ENTENDRE"

Avec l'illustratrice Claire Poitout
Mercredi 8 janvier 2025, dès 14h
Parc des Aubépines, chemin des Périseaux
Samedi 11 janvier 2025, dès 9h
Étang Roland Dubois, rue de Wattignies

Samedi 18 janvier 2025, dès 14h
Parc du Colombier, rue Roger Salengro
Mercredi 22 janvier, dès 9h
Parc de la Croisette, rue Maupassant
Samedi 25 janvier, dès 9h
Parc de l'Arbrisseau, rue de l'Arbrisseau
Mercredi 5 février, dès 14h
Parc Tudor, 60 rue Delory
Samedi 8 février, dès 9h
Cimetière municipal, rue Henri Dillies
Samedi 8 février, dès 14h
Complexe sportif Merchier, 170 rue Dillies

REPAIR CAFÉ

Samedis 11 janvier, 8 février
et 8 mars de 14h à 17h
Espace SolACiTe, 286 rue Kléber

RÉUNION D'INFORMATION PÉDIBUS-VÉLOBUS

Vendredi 17 janvier à 18h30
Espace SolACiTe, 286 rue Kléber

Retrouvez l'agenda de la ville

Vous pouvez retrouver l'intégralité de l'agenda
sur le site de la ville : ville-fachesthumesnil.fr

Il est possible de nous transmettre vos informations à
communication@ville-fachesthumesnil.fr



État-Civil

NAISSANCES

Bienvenue à...

VANVINCQ Elie
GANDON Margaux
DIAKHABY Aminata
LEFEBVRE Sirius
SONNEVILLE Nathan
RICHET Anatole
DEVOOGHT CASTELLE Joseph
DELUIT Alix
CHOUARRA Soumeiya

PACS

Nos félicitations à...

DUCOURTHIAL Guillaume
et RZEMYSZKIEWICZ Margot
NGUYEN Thi Ngoc Diem
et BECUWE Allan
BOUKERT Hakim et BRUNET Nadège
STRADY Camille
et LEFRANCOIS Valentin
BIGUET Pauline et AUIPAIS Alexis
BONNINGUES Aurore
et HOUMAIIDI Omar

MARIAGES

Nos félicitations à...

MABILLE David Michel
et NGO NGOS Sophie Gisèle
BOURRE Clément et ROSEY Jeanne
CARPENTIER Louise
et DUQUENE Benjamin
ALONGI Anthony et ELSREEF Anaïs
VANCRAEYENEST Patrick
et MARTINS Maria
AHMIDOU Anas et HOULLA Maria
NOEL Adrien
et EDORH VIWOALA Josianne
HADDAD Jason et LE LEUCH Cécile
ROELS Yoweick et D'ALMEIDA Apolline
COUTARD Vincent et MORITS Pauline
ROGEAU Julien et ROSAYE Laura

DÉCÈS

*Nos sincères condoléances
aux proches de...*

MARTIN Léon
LOY Robert
DEBAILLEUL née GALOO Thérèse
BOURBOTTE épouse MARBAIX Raymonde
PIAZZA Ninette
VERCOUTTER Georges
WAJSBROT Bernard
LANSEMAN Robert
LEGRAND Albert
TIERCE Jean
OZOUF Philippe
ISBLED née VANDEKERCHOVE Martine
FARDEL Gérard
BEAUBOUCHER née LEMAIRE Véronique
DEVIIENNE Jean-Marie
LEFEBVRE veuve BRESOU Andréa
MAHIEU veuve ROBERT Irénée



Citoyenneté

En 2025,

Écologie
Défendons
nos CAUSES
COMMUNES!

Solidarités

Animations

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

VENDREDI 10 JANVIER **19h**

SALLE JACQUES BREL, rue Hoche



Retrouvez toute l'actualité de la ville sur
ville-fachesthumesnil.fr

FACHES-THUMESNIL

